

ACIDE PANTOTHÉNIQUE

- Date :** 16 août 2007
- Nom(s) propre(s) :** Acide pantothénique (Sweetman 2007; O’Neil et al. 2001)
- Nom(s) commun(s) :** Acide pantothénique, vitamine B₅ (Sweetman 2007; O’Neil et al. 2001)
- Matière(s) d’origine :**
- ▶ Acide *d*-pantothénique (Sweetman 2007; O’Neil et al. 2001)
 - ▶ Acide *dl*-pantothénique (Sweetman 2007; O’Neil et al. 2001)
 - ▶ Pantéthine (Sweetman 2007; O’Neil et al. 2001)
 - ▶ *d*-Panthénol/dexpanthénol (Sweetman 2007; IOM 2003; O’Neil et al. 2001)
 - ▶ *dl*-Panthénol (Sweetman 2007; IOM 2003; O’Neil et al. 2001)
 - ▶ *d*-Pantothénate de calcium (Sweetman 2007; IOM 2003; O’Neil et al. 2001)
 - ▶ *dl*-Pantothénate de calcium (Sweetman 2007; IOM 2003; O’Neil et al. 2001)
- Remarque additionnelle : La barre oblique (/) indique que les termes sont synonymes. Le demandeur peut utiliser n’importe lequel des termes indiqués.
- Voie(s) d’administration :** Orale
- Forme(s) posologique(s) :** Selon la voie d’administration orale, les formes posologiques pharmaceutiques sont acceptables, notamment les comprimés à croquer, les caplets, les capsules, les bandes, les pastilles, les poudres ou les liquides dont les doses sont mesurées à l’aide de gouttes, de cuillerées à thé ou à table. Les formes posologiques semblables aux aliments telles que les barres, les gommes à mâcher ou les breuvages sont exclues de cette monographie.

Usage(s) ou fin(s) recommandés :

Énoncé(s) précisant ce qui suit :

Général :

Contribue au maintien d'une bonne santé (IOM 2006; IOM 1998).

Spécifiques :

- ▶ Aide l'organisme à métaboliser les glucides (hydrates de carbone), les lipides et les protéines (IOM 2006; Shils et al. 2006; Groff et Gropper 2000; IOM 1998).
- ▶ Aide à la formation de tissus (Shils et al. 2006; Groff et Gropper 2000; IOM 1998).

Propres à la dose :

Pour les produits fournissant des doses quotidiennes d'acide pantothénique égales ou supérieures à l'apport suffisant (AS) (doses ajustées au groupe d'âge selon l'étape de vie), l'usage ou fin recommandé suivant est acceptable :

Aide à prévenir une carence en acide pantothénique (IOM 2006; Shils et al. 2006; Groff et Gropper 2000; IOM 1998).

[Note : Les carences en acide pantothénique sont rares en Amérique du Nord (IOM 2006; Groff et Gropper 2000; IOM 1998).]

Consulter l'annexe 1 pour les définitions et le tableau 3 de l'annexe 2 pour les valeurs de l'AS.

Dose(s) :

Tableau 1 : Information sur les doses quotidiennes d'acide pantothénique (IOM 2006)

Groupe d'âges selon l'étape de vie		Acide pantothénique (mg/jour)	
		Minimum ¹	Maximum ²
Enfants	1 à 3 ans	0,2	500
	4 à 8 ans	0,2	500
Adolescents	9 à 13 ans	0,2	500
	14 à 18 ans	0,4	500
Adultes ³	≥ 19 ans	0,4	500

¹ Ces doses représentent approximativement 5% de l'AS le plus élevé (IOM 2006). Consulter l'annexe 1 pour les définitions et le tableau 2 de l'annexe 2 pour les valeurs de l'AS en acide pantothénique.

² Ces doses maximales ont été établies selon la référence suivante : SC 2006.

³ Y compris les femmes enceintes et allaitantes.

Facteurs de conversion (USP 30) :

Tableau 2 : Conversion de la quantité de la matière d'origine de l'acide pantothénique en quantité d'acide pantothénique

Matière d'origine (1 mg)	Quantité d'acide pantothénique (mg)
Acide <i>d</i> -pantothénique	1,00
<i>d</i> -Panthénol	1,07
<i>d</i> -Pantothénate de calcium	0,92
Acide <i>dl</i> -pantothénique	0,50
<i>dl</i> -Panthénol	0,54
<i>dl</i> -Pantothénate de calcium	0,46

Durée d'utilisation : Énoncé non requis.

Mention(s) de risque : Énoncé(s) précisant ce qui suit :

Précaution(s) et mise(s) en garde :
Énoncé non requis.

Contre-indications(s) : Énoncé non requis.

Réaction(s) indésirable(s) connue(s) :
Énoncé non requis.

Ingrédients non médicinaux :
Doivent être choisis parmi la version actuelle de la *Liste des ingrédients non médicinaux acceptables* de la DPSN et respecter les restrictions mentionnées dans cette liste.

Spécifications : Doivent respecter les spécifications minimales énoncées dans la version actuelle du *Compendium des monographies* de la DPSN.

Références :

Groff J, Gropper S. *Advanced Nutrition and Human Metabolism*, 3^e édition. Belmont (CA) : Wadsworth/Thomson Learning; 2000.

IOM 2006 : Institute of Medicine. Otten JJ, Pizzi Hellwig J, Meyers LD, éditeurs. *Institute of Medicine. Les apports nutritionnels de référence: Le guide essentiel des besoins en nutriments*. Washington (DC) : National Academies Press; 2006.

IOM 2003 : Institute of Medicine. Committee on Food Chemicals Codex, Food and Nutrition Board, Institute of Medicine. Food Chemicals Codex, 5^e édition. Washington (DC) : National Academies Press; 2003.

IOM 1998 : Institute of Medicine. Panel on Folate, other B Vitamins, and Choline and Subcommittee on Upper Reference Levels of Nutrients, and the Standing Committee on the Scientific Evaluation of Dietary Reference Intakes, Food and Nutrition Board, Institute of Medicine. Dietary Reference Intakes for Thiamin, Riboflavin, Niacin, Vitamin B₆, Folate, Vitamin B₁₂, Pantothenic Acid, Biotin and Choline. Washington (DC) : National Academies Press; 1998.

O'Neil MJ, Smith A, Heckelman PE, Budavari S, éditeurs. The Merck Index: An Encyclopedia of Chemicals, Drugs, and Biologicals, 13^e édition. Whitehouse Station (NJ) : Merck & Co., Inc.; 2001.

SC 2006 : Santé Canada. NHPD Expert Advisory Committee Issue Analysis Summary: What is an appropriate maximum daily dose for pantothenic acid? Ottawa (ON) : Direction des produits de santé naturels, Santé Canada; 2006.

Shils ME, Olson JA, Shike M, Ross AC, éditeurs. Modern Nutrition in Health and Disease, 10^e édition. Philadelphia (PA) : Lippincott Williams and Wilkins; 2006.

Sweetman SC, éditeur. Martindale: The Complete Drug Reference, 35^e édition. London (UK) : Pharmaceutical Press; 2007.

USP 30 : The United States Pharmacopeia and the National Formulary (USP 30/NF 25). Rockville (MD) : United States Pharmacopeial Convention, Inc.; 2007.

Annexe 1 : Définitions

Apport nutritionnel recommandé (ANR) : Apport nutritionnel quotidien moyen permettant de répondre aux besoins de la quasi-totalité (97 à 98 %) des individus en bonne santé appartenant à un groupe donné établi en fonction de l'étape de vie et du sexe (IOM 2006).

Apport suffisant (AS) : Apport nutritionnel quotidien moyen recommandé fondé sur des valeurs approximatives observées ou déterminées expérimentalement ou sur des estimations de l'apport nutritionnel d'un ou plusieurs groupes d'individus apparemment en bonne santé. On utilise l'AS lorsqu'il est impossible de fixer l'ANR (IOM 2006).

Annexe 2 : Valeurs de l'AS

Les valeurs de l'AS en acide pantothénique (voir ci-dessous), dans le contexte de cette monographie :

- ▶ fournissent des valeurs de référence servant à établir les niveaux de dose appropriés en supplément;
- ▶ précisent la dose minimale pour l'utilisation de l'énoncé d'usage ou fin spécifique à la dose : « Aide à prévenir une carence en acide pantothénique »;
- ▶ facilitent l'étiquetage facultatif des valeurs en pourcentage de l'AS.

Tableau 3 : Valeurs de l'apport suffisant en acide pantothénique pour un groupe donné établi selon l'étape de vie (IOM 2006)

Groupe d'âges selon l'étape de vie		Acide pantothénique (mg/jour)
Enfants	1 à 3 ans	2
	4 à 8 ans	3
Adolescents	9 à 13 ans	4
	14 à 18 ans	5
Adultes	≥19 ans	5
Femmes enceintes	14 à 50 ans	6
Femmes allaitantes	14 à 50 ans	7